

e-Justice au cœur du conseil permanent de l'UIHJ

e-Justice est à l'honneur du Conseil permanent de l'UIHJ à Paris (25 et 26 novembre 2010), la Moldavie devient le 71^e membre de l'UIHJ et l'Espagne devient membre à part entière



Le partenaire unique des institutions

Comme chaque année, l'UIHJ tient son conseil permanent durant la dernière semaine de novembre, à Paris. Rappelons que le conseil permanent est l'organe le plus important de l'UIHJ après le congrès international. Environ 45 délégations venues du monde entier se sont retrouvées dans l'amphithéâtre de la Chambre nationale des huissiers de justice de France, à Paris, gracieusement mis à la disposition de l'UIHJ comme chaque année.

Parmi les personnalités invitées à participer aux travaux figuraient Alexandru Tanase, ministre de la justice de Moldavie, et Fernando Paulino Pereira, responsable de la coopération judiciaire en matière civile et commerciale au Conseil de l'Union européenne et président du groupe de travail « *informatique juridique* » du Conseil. Des représentants de l'Arménie et d'Israël avaient également été invités à assister aux travaux. Mais il est un invité de marque dont la présence a été hautement appréciée, puisqu'il s'agit de Jacques Isnard, ancien président de l'UIHJ qui a conduit les affaires de notre organisation pendant quinze années exceptionnelles.

Il revenait à Jean-Daniel Lachkar, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France, de prononcer le discours d'accueillir des délégations. Une tâche dont il s'est manifestement acquitté avec un grand plaisir en souhaitant que chacun considère les lieux comme sa propre maison. Le président français a ensuite évoqué le projet Exécution judiciaire en Europe (EJE) piloté par la chambre française. Il a remercié Leo Netten, président de l'UIHJ, et son bureau, « *pour le travail remarquable qu'ils accomplissent en déployant les efforts de l'Union sur les cinq continents* ».

Leo Netten a en retour remercié Jean-Daniel Lachkar, la Chambre française ainsi que tous leurs collaborateurs et collaboratrices de l'honneur qu'ils font à l'UIHJ de l'accueillir dans ces locaux prestigieux. Le président Netten a salué la présence de M. Tanase et de M. Paulino Pereira. Il les a remercié d'avoir fait le voyage jusqu'à Paris pour participer à cette manifestation. Il a évoqué les modifications structurelles au sein de l'UIHJ, avec la mise en place d'un secrétariat renforcé autour de Françoise Andrieux, secrétaire générale, Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire, et Luisa Lozano, secrétaire administrative. Il a indiqué que le bureau fonctionne dorénavant en alternant les réunions de bureau physiques et téléphoniques, afin d'alléger le budget de l'Union. Leo Netten a ajouté que des présentations de positions ont été rédigées par le bureau sur divers thèmes. S'agissant des relations avec les institutions et les organisations internationales, le président de l'UIHJ n'a pas manqué de dire que, grâce aux actions initiées sous la présidence de Jacques Isnard et des relations étroites qui ont été nouées, « *ce sont aujourd'hui les grandes institutions internationales qui nous demandent de collaborer avec elles* ». Et d'ajouter qu'aujourd'hui, « *l'UIHJ est LE partenaire unique et incontournable des institutions sur la scène internationale, y compris au niveau européen ou africain* ». Leo Netten a ensuite insisté sur « *cette unité qui fait la force de l'UIHJ* ». « *Notre profession est trop petite pour se disperser. Nous devons notre succès à notre unité et à notre volonté commune d'avancer tous vers le même but* » a-t-il certifié. Il a illustré ses propos en évoquant les nombreuses réunions qui se sont tenues pendant l'année écoulée auprès du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne, au travers des projets e-Justice, de formation, ou du grand portail e-Justice du Conseil de l'Union européenne, et les excellentes relations avec la Conférence de La Haye de droit international privé, ou encore avec l'Ohada. Il a rappelé que la CEPEJ a rédigé courant 2009 des Lignes directrices sur l'exécution, adoptées par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 17 décembre 2009. Il a souligné que ces lignes directrices avaient été préparées par un groupe de travail dont l'UIHJ a fait partie. S'agissant du projet EJE, le président Netten a déclaré que « *ce projet démontre que la coopération entre l'Union et les membres de notre organisation permet d'accomplir de grandes choses, pour le profit de tous et de la profession sur le plan mondial* ». Parallèlement, le Conseil de l'Union européenne a demandé à l'UIHJ de mettre en place un annuaire des huissiers de justice des vingt-sept États membres



Jean-Daniel Lachkar, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France
Jean-Daniel Lachkar, President of the National Chamber of Judicial Officers of France

de l'Union européenne. Bien qu'EJE ne concerne que neuf pays, il a été convenu avec la France que le projet s'occuperait de mettre en place l'annuaire européen. Il a ensuite évoqué le grand succès rencontré par les deuxièmes rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice à Yaoundé (Cameroun) en septembre 2010 et des contacts renouvelés avec le secrétariat de l'Ohada. Il a adressé ses plus vives félicitations à Alain Ngongang Simé, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun, pour le travail accompli dans la réalisation de ce grand colloque international. Sur le sujet de l'Afrique, il a insisté sur les actions de formation inscrites dans le cadre de l'Unité de formation des huissiers de justice africains (Ufohja) créé il y a dix ans en coopération avec l'Ecole nationale de procédure de Paris (ENP) et les pays membres de la zone de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), sans oublier les actions menées en Afrique du Maghreb et dans la zone d'Afrique australe. Une minute de silence a été respectée à sa demande dans l'hémicycle à la mémoire de feu Emmanuel Grammatopoulos, ancien président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Grèce. Le président Netten a conclu ses propos en remerciant à nouveau le ministre de la justice de Moldavie ainsi que M. Paulino Pereira.

Pas de justice sans un système efficace d'exécution

Après l'appel des délégations, il a été procédé à la cérémonie officielle d'accueil de la Moldavie en sa qualité de 71^e membre de l'UIHJ. Les relations entre l'UIHJ et la Moldavie sont anciennes. Des représentants de la Moldavie avaient participé au conseil permanent de l'UIHJ en 2003. Plusieurs contacts avaient été pris depuis. Le parrain de la Moldavie pour sa candidature à l'UIHJ était la Roumanie, pays voisin et qui partage la même langue. Marius Crafcenko, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Roumanie s'est acquitté de cette fonction avec solennité et l'enthousiasme. M. Tanase a remercié l'UIHJ pour son invitation. Il a indiqué que le ministère de la justice a mis en place un processus de réforme du système judiciaire en Moldavie. L'exécution des décisions judiciaires représente un pan particulièrement important de ces réformes. « *La justice n'existe pas sans un système d'exécution efficace des décisions de justice* » a-t-il estimé. Le ministre a remercié les confrères de Roumanie, des Pays-Bas et de Lituanie qui ont apporté leur soutien et leur aide. « *Nous espérons que les réformes permettront de mettre en place un système fonctionnel en Moldavie* » a-t-il conclu. Puis, Roman Talmaci, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Moldavie, a présenté le corps d'huissiers de justice libéraux nouvellement créé dans son pays. Il a exprimé son grand plaisir d'être présent pour présenter la candidature de la Moldavie à l'adhésion à l'UIHJ. Plusieurs réformes ont été réalisées tout au long de la décennie. Jusqu'en 2002, les huissiers de justice faisaient partie intégrante des juridictions. Puis, jusqu'en 2010, ils étaient rattachés à un département du ministère de la justice. Cette organisation a été jugée insuffisante. En 2009, le programme de réforme de la justice a été présenté. Il comprenait une réforme de la profession en lui attribuant un caractère libéral et privé. A partir d'octobre 2009, le travail normatif a été engagé. Les travaux ont été très intenses. Le président moldave a également remercié la Roumanie, les Pays-Bas et la Lituanie, mais également la Bulgarie et les autres confrères qui ont été impliqués dans le processus législatif. Outre l'exécution de décisions de justice, les huissiers de justice moldaves peuvent donner des consultations juridiques, établir des constats, signifier les actes de procédure, concilier les parties dans une phase judiciaire et pendant la procédure d'exécution, ainsi que d'autres



Alexandru Tanase, ministre de la justice de Moldavie

Alexandru Tanase, minister of justice of Moldova



Bernard Menut, 1^{er} vice-président de l'UIHJ

Bernard Menut, 1st Vice-President of the UIHJ

prérogatives. Ce nouveau cadre législatif a augmenté leurs obligations. Un stage est obligatoire, de même que la formation continue pendant au minimum dix-huit heures par an. Une commission a été constituée pour attribuer les licences permettant d'exercer. Cette commission est constituée de représentants de la Chambre des huissiers de justice, de représentants du ministère de la justice, d'universitaires et de magistrats. Le nombre des huissiers de justice a été fixé à un pour 22 000 habitants. Des règles très strictes ont été créées en matière de discipline et de responsabilité. Ces dispositions devraient faire augmenter le niveau de professionnalisme des huissiers de justice et la qualité de leur travail. A la suite de cette présentation, l'adhésion de la Moldavie a été votée à l'unanimité. Le président Netten a félicité chaleureusement nos confrères moldaves et leur a souhaité la bienvenue dans la grande famille des huissiers de justice de l'UIHJ.

Cette cérémonie a été suivie par une autre et qui concerne l'Espagne. Dominique Aribaut-Abadie, trésorière du bureau de l'UIHJ, a rappelé l'historique des relations entre l'UIHJ et les Procuradores espagnols qui remontent aux années quatre-vingts, sous l'égide de la présidence de Francis Aribaut. En 1993, une charte est signée avec les Procuradores. A partir de 1996, les relations cessent, pour reprendre en 2001, avec le nouveau président espagnol, Juan Carlos Estevez Fernandez Novoa. Depuis, l'Espagne participe à tous les conseils permanents et à toutes les manifestations. Elle rentre en 2002 en qualité de membre coopté de l'UIHJ. Depuis mai 2010, les Procuradores ont pour fonction de signifier les actes de procédure. Cela permet désormais aux Procuradores de prétendre à devenir membre à part entière de l'UIHJ. Au nom du président Estevez Fernandez Novoa, Luis Ignacio Ortega Alcuibierre, vice-président de la Chambre nationale des Procuradores, a remercié Dominique Aribaut pour ses propos. Il a évoqué les spécificités de la profession de Procurador et cette loi qui permet dorénavant à ses membres de signifier les actes de procédure. Il a dit la joie qui était la sienne et celle de son président de pouvoir dorénavant être membre à part entière de l'UIHJ, ce qui allait permettre des liens toujours plus étroits et une collaboration optimale.

Puis le représentant de l'Arménie, Armen Harutyunian, conseiller juridique du Service de l'exécution, a présenté le système d'exécution en vigueur dans son pays. Enfin, David Medyoni, directeur du Bureau de l'exécution des décisions de justice d'Israël, a également présenté le système en vigueur dans son pays.



Marius Crafcenko, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Roumanie - Marius Crafcenko, President of the National Chamber of the Judicial Officers of Romania



David Medyani, directeur du Bureau de l'exécution des décisions de justice d'Israël - David Medyani, Director of the Enforcement and Collection Authority of Israel



Roman Talmaci, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Moldavie - Roman Talmaci, President of the National Chamber of the Judicial Officers of Moldova



Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ - Roger Dujardin, Vice-President of the UIHJ

Pour qu'e-Justice devienne une réalité avec les huissiers de justice

Fernando Paulino Pereira a ensuite pris la parole à l'invitation de Leo Netten pour présenter les projets en cours de l'Union européenne relatifs à e-justice. La présentation du président du groupe e-justice au Conseil de l'Union européenne a comporté quatre points : le plan d'action relatif au portail e-Justice, le portail e-Justice lui-même, la feuille de route, et la perspective d'une coopération avec l'UIHJ. Le plan d'action a été adopté en 2008 par les ministres de la justice des pays membres, pour 2009 à 2013. Un point d'accès unique pour la justice, le but étant de regrouper tout ce qui concerne la justice en termes de formation, accès au droit, fonctionnalités, grâce au portail e-Justice, devrait servir la justice et le citoyen européen. Le système concerne les matières civiles, commerciales, pénales et administratives. Le but est de donner accès à l'information, à la législation et à la jurisprudence tant communautaire que de chaque État membre. Il doit permettre à un citoyen d'un État de saisir une juridiction d'un autre État de façon dématérialisée, en utilisant notamment la visio-conférence. La coopération entre les autorités est aussi concernée, entre tous les professionnels du droit, par le biais d'une plate-forme. M. Paulino Pereira a précisé que le système e-Justice doit exister dans chaque État, de façon décentralisée, pour en

permettre son bon fonctionnement. Le portail e-justice a été ouvert le 16 juillet 2010. Il est disponible dans vingt-deux langues de l'Union européenne. L'accès est gratuit. Il comprend quatre chapitres : citoyens, entreprises, magistrature et praticiens du droit. Le site contient déjà un annuaire des notaires et un annuaire des avocats. M. Paulino Pereira a appelé de ces vœux que soit disponible en 2011 ou très rapidement après sur le site un annuaire des huissiers de justice à l'usage de tous les justiciables du monde. Une feuille de route met en œuvre le plan d'action. Dans cette feuille de route, le Conseil travaille pour avoir en ligne une injonction de payer européenne. Un projet pilote fonctionne avec deux États membres, et avec la France d'ici la fin de l'année. La signification et la notification des actes sont également concernées. Dans plusieurs États membres, des systèmes sont déjà opérationnels. L'intention du conseil est de faire une étude de faisabilité en 2013 pour avoir un système de signification des actes au niveau européen. Un troisième projet concerne l'interconnexion des procédures d'insolvabilité dans les États membres. Pour conclure ses propos, M. Paulino Pereira a indiqué qu'en 2006, nombreux étaient ceux qui ne croyaient pas en e-Justice. En 2008, e-justice est devenue une réalité par l'adoption du plan d'action. En 2010, cette réalité d'e-Justice est en ligne. E-Justice est une plate-forme qui n'est pas seulement publique mais qui doit fonctionner avec les professionnels de la justice dont la collaboration et la coopération sont nécessaires. « Le travail vient seulement de commencer. Nous espérons continuer à travailler avec vous dans le plein respect de votre autonomie, ce qui pour nous est très important, et en pleine coopération avec vous tous, pour avoir à l'avenir un annuaire, une plate-forme commune et des contacts, pour qu'e-Justice devienne une réalité avec les huissiers de justice ». Leo Netten a remercié M. Paulino Pereira pour son intervention et l'a assuré du soutien entier de l'UIHJ.



Dominique Aribaut-Abadie, trésorière de l'UIHJ, et Luis Ignacio Ortega Alcubierre - Dominique Aribaut-Abadie, treasurer of the UIHJ, with Luis Ignacio Ortega Alcubierre

Un projet ambitieux qui ne peut être porté que par l'UIHJ

Puis Mathieu Chardon a présenté le rapport des activités de l'UIHJ au cours de l'année passée, activités qui se sont avérées très riches avec plus de cinquante événements auxquels l'UIHJ a participé ou qu'elle a organisés. Ensuite, Roger Dujardin, vice-président de l'UIHJ, a donné la parole à Natalie Fricero, professeur à l'université de Nice-Sophia Antipolis (France), directrice de l'Institut d'études judiciaires, membre du Conseil scientifique de l'UIHJ, a présenté les grandes lignes du grand projet de Code mondial de l'exécution de l'UIHJ, dont l'élaboration est confiée au Conseil scientifique de l'Institut Jacques Isnard

de l'UIHJ. Le professeur Fricero a justifié la création de ce code mondial en estimant qu'il est grand temps que le droit de l'exécution et les standards de l'exécution soient des standards partagés par le monde entier. « *Ces standards véhiculent les principes fondamentaux de l'État de droit et les droits fondamentaux des créanciers et des débiteurs dans le cadre des procédures d'exécution. Ce projet très ambitieux est nécessaire et ne peut être porté que par l'UIHJ* » a-t-elle ajouté. Le professeur Fricero estime que par sa position et ses partenariats avec les institutions internationales, l'UIHJ, peut réfléchir sur les standards de l'exécution qui pourraient être universellement partagés. Elle estime également que l'UIHJ peut exercer une influence sur les autorités publiques qui légifèrent dans le droit de l'exécution pour que ces standards deviennent effectifs dans tous les pays du monde. Puis Natalie Fricero a dévoilé la stratégie qui permettra de mener à bien le projet. Cette stratégie comprend trois étapes : savoir, comprendre, agir. Aux termes d'une présentation passionnante, Natalie Fricero a conclu qu'à travers ses actions, ses partenariats, l'UIHJ et l'Institut Jacques Isnard peuvent directement influencer l'élaboration des normes pour faire en sorte que ces standards soient effectivement appliqués, de manière universelle. Roger Dujardin a présenté ses réflexions sur les lignes directrices de la CEPEJ sur l'exécution adoptées le 17 décembre 2009 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Parmi celles-ci, le vice-président de l'UIHJ a indiqué que les lignes directrices prévoient que l'huissier de justice puisse intervenir comme un médiateur post judiciaire. Notre confrère a relevé que les lignes directrices mentionnent que la répartition géographique des huissiers de justice doit garantir la couverture la plus large possible pour les usagers. Un autre point est que l'huissier de justice doit être capable d'expliquer le contenu des documents qu'il remet au débiteur. Dans de nombreux pays, les huissiers de justice ne signifient que les actes d'exécution et non les actes judiciaires. Roger Dujardin a observé que, dans les lignes directrices, il est indiqué que les huissiers de justice devraient pouvoir signifier tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Cela correspond exactement à ce que l'UIHJ préconise depuis de nombreuses années. S'agissant de la formation, il a repris les propos du professeur Ton Jongbloed, membre du Conseil scientifique de l'UIHJ, pour qui l'huissier de justice doit avoir une formation initiale et continue obligatoire. Les lignes directrices avalisent pleinement cette idée fondamentale. Sur le plan de la pluridisciplinarité de l'huissier de justice, projet présenté par l'UIHJ lors de son congrès international de Washington en mai 2006, Roger Dujardin a constaté qu'il a été globalement repris dans le document de la CEPEJ. S'agissant de l'accès aux informations, il a fait ressortir que seul l'huissier de justice devait avoir accès aux informations sur le patrimoine du débiteur. Les lignes directrices incluent un chapitre sur le tarif, lequel doit être transparent, uniformisé et proportionnel au litige, avec la possibilité d'un honoraire à la charge du créancier. Enfin, le vice-président Dujardin a mentionné que les lignes directrices prévoient que les délais d'exécution soient raisonnables, en conformité avec l'article 6.1 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Le cycle dynamique de la formation

Dionysios Kriaris (Grèce), secrétaire adjoint du bureau de l'UIHJ a évoqué la question de la formation des huissiers de justice. Il a rappelé que les confrères africains bénéficient, au travers de l'Unité de formation des huissiers de justice africains (Ufohja), de deux à trois séminaires de formation par an. En Europe, il existe depuis trois ans les journées de formation organisées par l'UIHJ et l'ENP. Enfin les manifestations organisées par l'UIHJ permettent aux confrères de se



Françoise Andrieux, secrétaire générale de l'UIHJ - Françoise Andrieux, Secretary General of the UIHJ



Artur Parfenchikov, directeur du Service fédéral des huissiers de justice, huissier en chef de la Fédération de Russie
Artur Parfenchikov, Director of the Federal Judicial Officers' Service, chief Judicial Officer of the Russian Federation

former et de s'informer, sous diverses formes. Puis il a présenté le groupe de travail de la Commission européenne sur la formation qui inclue les professions judiciaires de notaires, juges, avocats et huissiers de justice. Notre confrère a été contacté pour faire partie de ce groupe de travail. La Commission européenne souhaite faire un inventaire européen sur la formation des professions judiciaires pour élaborer un plan d'action sur la question. Il a annoncé qu'un formulaire allait être envoyé à chaque membre de l'UIHJ au niveau européen et demandé à chacun de répondre rapidement. « *Plus nous nous formons, plus nous pouvons prétendre à exercer des activités diverses, et le plus d'activités nous exerçons, plus nous avons besoin de formation : tel est le cycle dynamique de la formation* » a conclu notre confrère. (The more we train, the more activities we can have, and the more activities we can have, the more we have to be trained: this is the dynamic circle of training).

A sa suite, Françoise Andrieux a fait un compte rendu de la 3^e journée de formation qui s'est tenue à Bruxelles. Elle a remercié notre confrère Roland de Meerleer, ancien membre du bureau de l'UIHJ et huissier de justice à Bruxelles, qui était en charge de l'organisation matérielle. La secrétaire générale de l'UIHJ a indiqué que cette journée comprenait une partie jurisprudence et législation européenne assurée par Guillaume Payan, consultant UIHJ et maître de conférence à l'université du Maine (France). La journée comprenait également deux ateliers dont un sur l'injonction de payer européenne. Devant le succès rencontré par cette journée, cette formule sera renouvelée à Budapest (Hongrie) le 7 avril 2011 pour la 4^e journée de formation.

Honoré Aggrey, vice-président de l'UIHJ, a à son tour parlé de formation, au travers l'Ufohja, un outil de formation « *qui n'a pas d'égal dans les professions judiciaires* ». Rappelons que l'Ufohja a été créé par trois entités, l'UIHJ, l'ENP de Paris et les chambres nationales d'huissiers de justice africaines. Il a insisté que l'un des objectifs de cette organisation est de former les formateurs. Des formations de formateurs sont organisées par l'ENP de Paris et il est important maintenant de renforcer cette formation car « *il faut que la formation puisse atteindre tous les huissiers de justice quel que soit l'endroit où ils se trouvent* ». Puis, Honoré Aggrey a remercié Jean Makosso Tock, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo, pour avoir accueilli le 29^e séminaire Ufohja à Pointe-Noire les 2 et 3 septembre 2010. Il a ensuite évoqué les 2^e rencontres Afrique Europe des huissiers de justice à Yaoundé (Cameroun)

et en a profité pour rendre hommage à Alain Ngongang Simé, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun, pour l'excellence de l'organisation de cette grande manifestation internationale. Pour le vice-président de l'UIH, « *cette manifestation a atteint tous les objectifs que nous nous sommes fixés* ». Mathieu Chardon a ajouté que l'UIH a accompagné les rencontres Afrique Europe en publiant un numéro de Juris-Union consacré à l'harmonisation de la profession d'huissier de justice en Afrique. Leo Netten en a profité pour lancer un appel à tous les présidents de tous les continents afin qu'ils contactent les autorités afin de faire avancer les choses.

Une avancée pour l'Afrique

Sur la question des relations avec les institutions, Mathieu Chardon a retracé les liens étroits qui unissent l'UIH avec la Conférence de La Haye de droit international privé. Il a rappelé que l'UIH avait été à l'initiative de la création de la convention de La Haye du 15 novembre 1965 relative à la signification et la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale. 81 pays dans le monde utilisent cette convention qui doit faire l'objet d'un toilettage. L'UIH a participé au Conseil des affaires générales de la Conférence de La Haye à La Haye (Pays-Bas), en avril 2010. A cette occasion, il a indiqué que l'UIH a exposé sa présentation de position de l'UIH sur e-justice et a participé à un débat sur l'avenir de la convention de 1965 et en particulier sur la signification des actes par voie électronique. A cette occasion, Leo Netten a proposé que l'UIH soit l'autorité de certification racine pour permettre la communication en matière de signification dématérialisée. « *C'est pour cela, a ajouté le président Netten, que l'annuaire électronique des huissiers de justice doit être conçu et qu'il a été créé au sein de l'UIH une commission e-Justice placée sous la direction d'Alain Bobant, spécialiste des nouvelles technologies et président de la Fédération nationale des tiers de confiance* ». Leo Netten a mentionné que l'UIH est intégrée au Forum sur la Justice depuis sa création et a participé à plusieurs réunions depuis. Françoise Andrieux a mentionné une réunion du 12 mars 2010 à la Commission européenne avec Jean-François Junger, chef de secteur à la Direction générale Société de l'information et médias, avec Alain Bobant, concernant le projet Pilot A. Il a indiqué que le but de ce projet était de faire travailler dans un consortium de six États, au début, sur les échanges électroniques d'information. Après les États, les

autres structures devaient se joindre au projet. Il est question de développer des solutions techniques pour connecter les systèmes judiciaires des différents pays. Sa durée est de trois ans. Des groupes de références seront créés pour tester et améliorer les produits qui auront été définis. Au final, les solutions devraient être adoptables par tous les États membres.

Une autre réunion s'est tenue en juin 2010 sur la saisie européenne des avoirs bancaires, à l'occasion de la modification envisagée du règlement (CE) 44/2001 du 22 décembre 2001 sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de justice. Pendant cette réunion, le professeur Burkhard Hess, membre du Conseil scientifique de l'UIH, a plaidé pour un instrument autonome de saisie des avoirs bancaires, tout en exhortant les États à proposer en droit interne des mesures d'exécution effectives et efficaces. Au cours de la réunion, le président Netten a fait valoir la présentation de position de l'UIH sur cette matière, laquelle prévoit, entre autre, que la mesure soit effectuée exclusivement par un agent d'exécution, avec une information au débiteur transmise par cet agent. Il fut d'ailleurs admis qu'il fallait considérer le rôle de l'huissier de justice dans la saisie des avoirs bancaires, ce qui est conforme à l'esprit de la recommandation Rec(2003)17 du 9 septembre 2003 du Conseil de l'Europe sur l'exécution.

Honoré Aggrey a ensuite mentionné le rendez-vous qui a été accordé aux représentants de l'UIH avec Idrissa Kéré, au secrétariat de l'Ohada à l'occasion à Yaoundé pendant les 2^e rencontres Afrique Europe des huissiers de justice. L'acte uniforme sur les voies d'exécution est en phase de révision et il convient d'être vigilant pour faire des propositions à l'Ohada. S'agissant de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Uemoa), qui concerne huit pays de la zone Ohada (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), des contacts ont été pris. Un avant-projet de règlement sur la libre circulation et l'établissement des huissiers de justice dans la zone Uemoa a été rédigé. Le vice-président de l'UIH a estimé qu'il s'agissait d'une avancée très importante pour l'Afrique.

La recherche d'une meilleure efficacité

Artur Parfenchikov, directeur du Service fédéral des huissiers de justice, huissier en chef de la Fédération de Russie, a présenté un rapport d'activités très complet. Il a précisé que le Service fédéral des huissiers de justice a célébré son 145^e anniversaire. M. Parfenchikov a rappelé que la réforme du Service, commencée en 1997, a été achevée en 2004. Aujourd'hui, le Service a pour fonction d'assurer l'exécution des décisions justice des tribunaux des différents ordres. Il joue également un rôle important pour assurer la protection des juridictions et, en matière de criminalité, dans la recherche de la preuve et des enquêtes. Le nombre total d'employés du service est d'environ 76 000, répartis sur l'ensemble du gigantesque territoire de la Fédération de Russie, au sein de 83 autorités territoriales. Le directeur du Service fédéral a insisté sur le fait que l'accent est mis sur la recherche constante d'une meilleure efficacité des activités d'exécution. Enfin, M. Parfenchikov a invité ses confrères à participer au colloque organisé par le Service fédéral à Kazan, en juin 2011.

Olof Dähnel (Suède), délégué permanent pour les pays scandinaves, a débuté son rapport en regrettant de n'avoir aucune information sur l'Islande. S'agissant de la Norvège, le nombre de débiteur est stable mais le nombre de dossiers augmente. Le service de l'exécution emploie environ 360 personnes de plus. Un séminaire scandinave se tiendra à Bergen des 31 août jusqu'au 3 septembre 2011. En Finlande, un groupe de travail de travail s'occupe d'un



Marek Zembaty, vice-président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Pologne
Marek Zembaty, vice president of the National Chamber of Judicial officers of Poland



Jean Christin, ancien trésorier de l'UIH
Jean Christin, former treasurer of the UIH



*Signature de l'adhésion de la Moldavie à l'UIHJ
Signature of the membership of Moldova at the UIHJ*

projet concernant la lutte contre la criminalité. Au Danemark, une réforme des tribunaux est en cours. Les 85 départements de l'exécution ont migré vers les vingt-deux tribunaux de districts. Dorénavant, les huissiers de justice peuvent réaliser directement des saisies immobilières par voie électronique dans le registre des immeubles. Il en va de même pour les véhicules automobiles depuis novembre 2010. La crise économique a eu pour effet d'augmenter le nombre de dossiers d'exécution de 30 à 50% au cours des deux ou trois dernières années. Pour autant, le nombre de vente aux enchères est en baisse depuis l'été. En Suède, les quatre services de l'exécution vont fusionner, afin de réaliser des économies. Une nouvelle loi sur le surendettement verra le jour en 2011. Une proposition de loi est également en cours concernant la vente des biens par Internet.

David Walker, délégué permanent de l'UIHJ pour le Royaume-Uni et l'Irlande du Sud, a rapporté que la récession touche la zone, y compris la profession. En Irlande du Sud, il n'y a toujours aucun contact et l'invitation de participer à notre conseil permanent a été poliment déclinée. Les contacts avec l'Irlande du Nord sont également infructueux pour le moment. En Angleterre et au Pays de Galle, les trois associations représentant la profession se sont adjointes les services d'une société de relation publique avec un programme commun pour engager des discussions avec le ministère de la justice. En Ecosse, David Walker a souligné le très grand succès du conseil permanent de Glasgow en mai 2010. Il a remercié tous ceux qui ont bravé les ires du volcan islandais pour se rendre dans la capitale économique de l'Ecosse. Il a dit combien l'organisation nationale écossaise était fière d'avoir organisé cette manifestation. Puis notre confrère a mentionné la nouvelle loi écossaise sur les faillites, ainsi que le projet de refonte du tarif.

La présence obligatoire des huissiers de justice dans les marchés publics

Fahima Khaldi (Algérie), secrétaire générale de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Algérie a présenté le compte rendu d'activité pour la région du Maghreb, au nom du président de la chambre, Mohamed Chérif, également trésorier adjoint du bureau de l'UIHJ. En Tunisie, une rencontre s'est tenue à Djerba. Au Maroc, l'association qui représentait les huissiers de justice a acquis récemment la qualité d'Ordre national des huissiers de justice, ce qui constitue

une grande victoire pour nos confrères et pour la profession. Abdelaziz Fouganni a été élu à la tête de cette organisation. Des statuts ont été adoptés et le tarif a été réévalué. La cinquième session d'UIHJ-EuroMed s'est déroulée à Marrakech des 3 au 5 juin 2010. La charte de l'Union maghrébine des huissiers de justice a été signée à cette occasion, en présence de Leo Netten. En Algérie, plusieurs conférences internationales se sont tenues. A Oran, les 6 et 7 février 2010, la présence des pays européens, africains ou asiatiques était importante. De nombreux thèmes furent débattus lors de ce colloque international. Quelques jours après, un colloque s'est tenu dans le sud de l'Algérie, à Tamansret. S'agissant des projets de loi Fahima Khaldi a relevé celui sur le recouvrement des amendes pénales. Une loi rend obligatoire la présence de l'huissier de justice pour les marchés publics. En Egypte, il est question que l'huissier de libéral soit institué, ainsi que le prévoit un projet de loi qui devrait être voté courant décembre 2010. En Libye, les contacts sont intenses pour l'adhésion de ce pays à l'Union maghrébine, puis à l'UIHJ. Enfin, un programme est prévu à Dubaï (Emirats arabes unis) et une visite a été faite récemment. Une prochaine visite doit avoir lieu avec le président de l'UIHJ.

Sue Collins (USA), membre du bureau de l'UIHJ, a ensuite présenté son rapport pour les États-Unis d'Amérique. Notre consœur a rappelé que deux professions s'occupent de la signification des actes et de l'exécution des décisions de justice. La première est la National Association of Professional Process Servers (NAPPS) qui s'occupe plus particulièrement de la signification des actes. La seconde est la National Sheriffs' Association (NSA), qui se concentre sur les décisions de justice. Ces deux organisations sont membres de l'UIHJ. Il n'y a pas de changement significatif aux USA. La NAPPS a un nouveau bureau et a mis en place de nouvelles actions. Une société de relations publiques a été contactée pour travailler sur l'image de l'organisation et une présentation de position a été rédigée sur la signification électronique. Notre consœur a mentionné également la crise économique qui contraint certains professionnels à chercher des activités parallèlement à celles liées à la signification des actes. Les Sheriffs ont les mêmes problèmes. Ils sont payés par le gouvernement mais les budgets sont réduits. Certains songent à arrêter la signification des actes ou à la sous-traiter. L'UIHJ était représentée lors de la dernière convention de la NSA qui a réuni près de 7000 personnes. Une présentation a été faite sur les ventes aux enchères.



Sue Collins, membre du bureau de l'UIHJ
Sue Collins, member of the board of the UIHJ



Jos Uitdehaag, premier questeur du Comité de l'UIHJ

Jos Uitdehaag, first quaestor of the Committee of the UIHJ

Un projet qui s'intègre dans le portail e-Justice

Ensuite, s'est tenu un atelier sur e-Justice. Cet atelier comprenait Jean-Daniel Lachkar, Alain Bobant et Géraldine Cavallé, en charge du projet EJE pour la chambre française. Le président Lachkar a remercié le président Netten pour le soutien qu'il apporte au projet. Le président français a indiqué que le projet « s'intègre parfaitement dans le portail e-Justice et en constituera une brique ». Le projet a été conçu il y a deux ans pour répondre à la question que se posait la chambre française de savoir quel était l'avenir de l'exécution transfrontière des décisions de justice en Europe. Lorsqu'un créancier obtient une décision en matière transfrontalière, il s'adresse naturellement à son avocat qui lui-même va se mettre en rapport avec son homologue étranger. « L'exécution, qui est notre cœur de métier, pourrait alors disparaître » a poursuivi Jean-Daniel Lachkar pour qui la seule solution était de mettre en place une plate-forme d'échange entre les professionnels et qui soit également une plate-forme d'information vers le justiciable européen. « Une décision de justice n'a aucun sens si elle n'arrive pas à être exécutée » a souligné le président français. La mise en place du projet représentant un certain coût, la Chambre française a répondu à un appel à projet de la Commission européenne, en octobre 2009, avec huit autres partenaires (Allemagne, Belgique, Ecosse, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Pologne), le but étant d'étendre le projet à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Le financement, à hauteur de près de 500 000 euros, doit permettre de mettre en place cette plate-forme. Le cœur du projet est un annuaire qui doit être étendu à l'ensemble des pays européens, avec le soutien tous les confrères intéressés. La première partie de l'annuaire devrait être mis en place en mars 2011 et l'annuaire définitif devrait pouvoir être réalisé d'ici juillet 2011. « L'ensemble du projet a pour but in fine de bénéficier au justiciable » a conclu Jean-Daniel Lachkar.

Alain Bobant a ajouté qu'il est impératif d'avoir une harmonisation des technologies, ce qui s'avère une tâche complexe puisque chacun a un système différent qu'il faut rendre interopérable. Il faut aussi vaincre les barrières de multilinguisme. Puis Géraldine Cavallé a présenté la maquette du site internet EJE. Leo Netten a remercié chaleureusement Jean-Daniel Lachkar et son équipe ainsi que les pays participants au projet.

Jos Uitdehaag (Pays-Bas), premier questeur du Comité de l'UIHJ, a ensuite donné un compte rendu détaillé des activités du projet Balkans Enforcement Reform Project (BERP) dans lequel il est particulièrement impliqué. Ce projet

concerne l'Albanie, la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie. Il est réalisé par le Center for International Legal Cooperation (CILC), en coopération avec l'UIHJ. Pour plus d'informations, voir le site : <http://www.berp.info>.

Bernard Menut a poursuivi les travaux en présentant le stade d'avancement des travaux sur la rénovation des statuts, étant précisé que la prochaine version sera présentée lors du conseil permanent de l'UIHJ à La Haye, en juin 2011, pour être adoptée à l'occasion du congrès international de Cape Town début mai 2012. Puis le premier vice-président a évoqué l'élargissement du Comité de l'UIHJ afin de permettre de mieux répondre aux demandes constantes auxquelles l'UIHJ doit répondre sur le plan international.

Françoise Andrieux a informé les participants de la réunion des secrétaires des différents UIHJ-Euros qui s'est tenue la même semaine pour harmoniser les travaux. L'un des projets est d'inviter les différents secrétaires à chaque manifestation. Des points peuvent être abordés communément, comme consacrer une partie de la session à l'activité des pays, ou à leur actualité. Jos Uitdehaag a proposé ce qu'il a déjà mis en place dans le cadre de ses activités, c'est-à-dire des cas pratiques d'exécution soumis aux pays. Cette pratique pourrait être utilement mise en place au niveau des UIHJ-Euros. S'agissant d'UIHJ-EuroNord, Jos Uitdehaag a indiqué que cette branche de l'UIHJ allait bientôt disposer de son site Internet. Pour UIHJ-EuroDanube, Juraj Podkoniky, son secrétaire, a annoncé que l'année 2011 serait très riche en événements avec les 5^e et 10^e anniversaires de la profession libérale d'huissiers de justice dans plusieurs États de la zone : Estonie, Roumanie et République tchèque. Il y a eu deux réunions en 2010 et deux réunions sont prévues en 2011.

Lutter pour la défense de nos droits communs

Puis les délégations ont procédé à leurs interventions. Antonio Kostanov, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, a informé le conseil permanent des problèmes qui surviennent dans son pays où, en raison de la crise, le tarif des huissiers de justice a été diminué jusqu'à 70%. Il a indiqué son intention de saisir la Cour constitutionnelle. Bernard Menut a aussitôt réagi en indiquant que cette décision était uniquement politique et que la solution à une crise n'était pas de baisser le tarif d'une profession. Il a offert l'aide de l'UIHJ.

Dionysios Kriaris a évoqué les problèmes de la Grèce où la TVA est à 23% depuis le 1^{er} juillet 2010. Cela risque de provoquer des problèmes sérieux dans l'accès à la justice. Il a indiqué qu'il avait été élu à la tête de la Chambre nationale des huissiers de justice de Grèce le 1^{er} mai 2010, à la suite du président Preketes Efthymios qui n'avait pas souhaité se représenter. « Les Grecs sont pessimistes pour l'avenir » a regretté Dionysios Kriaris tout en ajoutant que des évolutions positives concernent la profession. Ainsi, la profession est écartée de la directive Bolkestein sur les services. En matière d'e-Justice, des projets sont en cours pour la signification électronique et la Chambre nationale œuvre sans relâche pour que cette signification soit réalisée uniquement par les huissiers de justice. « Nous continuerons de lutter pour la défense de nos droits communs, car j'ai peur que mon pays soit utilisé comme cheval de Troie pour vos pays » s'est inquiété notre confrère. Le président Netten a rappelé l'existence de la présentation de position de l'UIHJ sur comment les huissiers de justice peuvent aider à sortir de la crise.

Marek Zembaty, vice-président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Pologne, a pris la parole pour indiquer qu'il avait été désigné pour s'occuper



Eric Choquet et Bernard Buyse, vice-président et président de la Chambre nationale des huissiers de justice de Belgique - Eric Choquet and Bernard Buyse, vice-president and president of the National Chamber of judicial officers of Belgium



*Jacques Isnard, ancien président de l'UIHJ, et Leo Netten
Jacques Isnard, past president of the UIHJ, and Leo Netten*

des relations entre la chambre nationale et l'UIHJ, suite à l'élection de Jaroslaw Swieczkowski à la tête de la chambre. Il a indiqué que les huissiers de justice doivent supporter des obligations supplémentaires sans aucune contrepartie financière. Le coût des procédures d'exécution a été revu à la baisse et les tribunaux ont la possibilité de les baisser encore à la demande du débiteur. La loi de 1997 a été tellement modifiée qu'il ne reste aujourd'hui que des règles difficilement applicables et souvent contradictoires. Il y a une augmentation de 20% du nombre d'offices d'huissiers de justice en deux ans et cette augmentation n'est fondée sur aucune étude ou aucun besoin chiffré. Leo Netten a renouvelé son offre de se rendre en Pologne pour rencontrer le président de la chambre polonaise. « *On peut expliquer à votre ministre pourquoi il faut suivre les lignes directrices sur l'exécution adoptées par le Conseil de l'Europe et donc par la Pologne* » a déclaré le président de l'UIHJ.

Puis Andrea Mascioli, représentant l'association italienne des huissiers de justice (AUGE), a reconnu que la situation politique dans son pays est instable. Il a informé l'assistance que l'AUGE s'est rapprochée de l'un des dix syndicats qui représentent la profession et qui regroupe environ 30% des huissiers de justice. Les représentants de ce syndicat ont déclaré qu'ils n'étaient pas opposés à la libéralisation de la profession.

Louis-Raymond Maranda (Canada), membre du bureau de l'UIHJ, a évoqué la journée mondiale de l'huissier de justice de juin 2010 dont le thème était les

modèles alternatifs de règlement des conflits. Il a exposé les différentes actions menées à l'occasion par Haïti, la République tchèque, la Hongrie, le Cameroun, le Bénin, la Lituanie ou le Québec. Le président Maranda a mentionné le projet initié par notre confrère André Mathieu de faire inscrire la journée mondiale de l'huissier de justice au calendrier de l'ONU. Cependant, pour porter ce projet devant l'ONU, il faudrait étendre cette journée au thème de la justice et inclure tous les professionnels de la justice. « *Si nous réussissons à mener à terme ce projet, nous serons ceux qui auront initié cette reconnaissance mondiale* » a-t-il déclaré.

La Belgique, représentée par son président Bernard Buyse, et Eric Choquet, vice-président, ont expliqué le projet réalisé par la chambre belge à l'occasion de la journée mondiale. Il s'agissait de présenter le premier rapport annuel de la chambre belge, ce qui a été fait en présence du ministre de la justice. Interrogé par Bernard Menut sur le coût d'une telle opération, Eric Choquet a indiqué que le budget pour cette vaste opération de communication était de 15 à 20 000 euros. Ce rapport a été mis sur le site de l'UIHJ.

Puis Mathieu Chardon a donné des informations sur le magazine de l'UIHJ et sur le site Internet, lequel faisait l'objet d'une rénovation. Adrian Stoica (Roumanie), trésorier adjoint du bureau, a parlé de son questionnaire sur les ventes immobilières d'immeubles et demandé à chacun de répondre avant la fin de l'année. Après le compte rendu financier établi par Jean Christin, ancien trésorier de l'UIHJ, et par Dominique Aribaut-Abadie, trésorière, Bernard Menut a mentionné la situation en Haïti qui doit faire face aux conséquences du séisme qui a détruit la capitale, Port-au-Prince. Il a indiqué qu'une évaluation des besoins de nos confrères allait être faite, pour pouvoir apporter un soutien adapté.

Le 1^{er} vice-président de l'UIHJ a ensuite présenté la première étape de son grand projet qui a pour but de présenter les bases d'un tarif universel pour les huissiers de justice. Sue Collins a parlé du Comité de sponsoring qu'elle dirige. Elle a indiqué qu'il n'y a pas de publicité dans le magazine ou dans le site et qu'il faudrait trouver des annonceurs et des sponsors pour ces médias et pour les séminaires organisés par l'UIHJ.

Jos Uitdehaag a rappelé que le prochain conseil permanent se tiendrait à La Haye. Ce conseil permanent correspondra avec le 10^e anniversaire de la réforme de la profession d'huissier de justice aux Pays-Bas. Un congrès sera organisé par l'Association royale des huissiers de justice des Pays-Bas pour célébrer cet événement. Mathieu Chardon a fait une présentation des travaux en cours dont il a la charge pour le congrès international de Cape Town.

Avant de clore le conseil permanent, Leo Netten a annoncé qu'une mission de l'UIHJ se rendrait au Chili, début 2011. Il a également indiqué que Bernard Menut avait récemment publié un ouvrage remarquable sur le recouvrement des pensions alimentaires en Europe. Les derniers mots du président Netten ont été pour les interprètes en cabine et dans la salle, ainsi que pour son secrétariat et tous les participants, en leur souhaitant à chacun de bonnes fêtes. « *J'ai vécu ce conseil permanent comme un membre d'une grande famille* » a-t-il confié.

On ne pourrait clore ce compte-rendu sans remercié à nouveau la France pour l'excellence de son accueil et pour avoir offert à l'ensemble des délégations une merveilleuse soirée de convivialité, de confraternité et d'amitié dans la splendeur de l'hôtel Salomon de Rothschild au cœur de cette si belle capitale française. A cette occasion, le président Netten a rendu un hommage appuyé à Jacques Isnard, ainsi qu'à René Duperray, ancien secrétaire général de l'UIHJ, et Jean Christin, pour leur dévouement total à l'UIHJ pendant tant d'années.

e-Justice at the Centre of the Permanent Council of the UIHJ

e-Justice at the centre of the Permanent Council of the UIHJ in Paris (25 and 26 November 2010), Moldova becomes the 71st member of the UIHJ and Spain a full member

The only partner of the institutions

Like every year, UIHJ holds its permanent council during the last week of November in Paris. The permanent council is the most important organ of the UIHJ after the congress. About 45 delegations from around the world gathered in the auditorium of the National Chamber of Judicial officers of France, in Paris, once again kindly made available to the UIHJ.

Among the guests invited to participate were Alexandru Tanase, Minister for Justice of Moldova, and Paulino Fernando Pereira, head of Legal cooperation in civil and commercial matters at the Council of the European Union and Director of the Working Party on e-Justice of the Council. Representatives of Armenia and Israel had also been invited to attend the council. But there is a distinguished guest whose presence was highly appreciated: Jacques Isnard, former president of the UIHJ who conducted the affairs of our organization for fifteen exceptional years.

It was left to Jean-Daniel Lachkar, president of the National Chamber of Judicial officers of France, to deliver the welcome speech to the delegations. A task he clearly enjoyed while wishing everyone to consider the premises as his/her own home. The French president then referred to the European Judicial Enforcement (EJE) project (ECE) driven by the French Chamber. He thanked Leo Netten, president of the UIHJ, and his board *"for the outstanding work they do by deploying the Union's efforts on five continents"*.

Leo Netten in turn thanked Jean-Daniel Lashkar, the French Chamber and all their collaborators for honouring the UIHJ with hosting the event in this prestigious chamber. President Netten acknowledged the presence of M. Tanase and M. Paulino Pereira. He thanked them for making the trip to Paris to participate in this event. He referred to the structural changes within the UIHJ, with the establishment of a strengthened secretariat around Françoise Andrieux, Secretary General, Mathieu Chardon, first secretary, and Luisa Lozano, executive secretary. He said that the board now works alternating physical and telephone board meetings in order to cut costs. Leo Netten added that position papers have been prepared by the board on various topics. Regarding relations with institutions and international organizations, the president of the UIHJ did not fail to say that thanks to the actions initiated under the presidency of Jacques Isnard close relations were established, *"it is today the major international institutions that require us to work with them"*. And to add that today, *"UIHJ is THE single and indispensable partner of institutions internationally, including at European or African levels."* Leo Netten then stressed that *"this unity is the strength of the UIHJ"*. *"Our profession is too small to disperse. We owe our success to our unity and our common will to reach the same goal"*, he certified. He illustrated this by citing the numerous meetings held during the past year with the Council of Europe and the European Commission for the Efficiency of



Leo Netten, président de l'UIHJ - Leo Netten, President of the UIHJ



Fernando Paulino Pereira, président du groupe de travail « informatique juridique » du Conseil de l'Union européenne - Fernando Paulino Pereira, Director of the Working Party on e-Justice of the Council of the European Union

Justice (CEPEJ), the European Commission and the Council of European Union, through e-Justice projects, training, or the general e-Justice portal of the Council of the European Union, and the excellent relations with the Hague Conference on Private International Law, or with the OHADA. He recalled that the CEPEJ drafted in 2009 the Guidelines on enforcement, adopted by the Committee of Ministers of the Council of Europe on 17 December 2009. He stressed that these guidelines were prepared by a working group which included the UIHJ. Regarding the EJE project, President Netten said that *"this project demonstrates that cooperation between the Union and members of our organization can accomplish great things for the benefit of all and the profession worldwide"*. Meanwhile, the Council of the European Union has asked the UIHJ to establish a directory of the judicial officers of the twenty-seven member states of the European Union. Although EJE concerns only nine countries, it was agreed with France that the project would set up the European directory. He then mentioned the great success of the second Africa-Europe meeting of judicial officers in Yaoundé (Cameroon) in September 2010 and the renewed contacts with the secretariat of the OHADA. He extended his warmest congratulations to Alain Ngongang Sime, president of the National Chamber of Judicial officers of Cameroon, for the work in achieving this major international conference. On the subject of Africa, he insisted on training actions listed within the Training Unit of African judicial officers (Ufohja) established ten years ago in cooperation with the National School of Procedure of Paris (ENP) and the member countries of the Organisation for the harmonisation in Africa of Business Law (OHADA) area, not to mention the actions in African Maghreb and in Southern Africa. A minute of silence was observed at his request in the amphitheatre in memory of the Late Emmanuel Grammatopoulos, past President of the National Chamber of

Judicial officers of Greece. President Netten concluded by again thanking the Minister for Justice of Moldova and Mr Paulino Pereira.

No justice without an efficient enforcement system

After the call of delegations, the official establishment ceremony of Moldova in his capacity as the 71st member of UIHJ took place. Relations between Moldova and UIHJ are long-lasting. Representatives from Moldova participated in the Permanent Council of the UIHJ in 2003. Several contacts had been made since. The sponsor of Moldova for its candidacy at the UIHJ is Romania, a neighbour country which shares the same language. Marius Crafcenko, president of the National Chamber of Judicial officers of Romania accomplished this mission both with solemnity and enthusiasm. Mr Tanase thanked the UIHJ for its invitation. He said the Department of Justice has established a process of judicial reform in Moldova. The execution of judicial decisions is a particularly important part of these reforms. *"Justice does not exist without an effective system of enforcement of court decisions"* he said. The Minister thanked the colleagues from Romania, the Netherlands and Lithuania who have helped greatly. *"We hope the reforms will establish a functional system in Moldova,"* he concluded. Then Roman Talmaci, president of the National Chamber of Judicial officers of Moldova, presented the newly created body of judicial officers in the country. He expressed his great pleasure to be here to present the candidature of Moldova to join the UIHJ. Several reforms have been undertaken throughout the decade. Until 2002, the judicial officers were part of the courts. Then, until 2010 they were attached to a department of the Ministry of Justice. This organization was deemed insufficient. In 2009, the program of judicial reform has been presented. It included a reform of the profession by turning it into a liberal and private system. From October 2009, the normative work has been undertaken. This work was very intense. The Moldovan president also thanked Romania, the Netherlands and Lithuania, but also Bulgaria and other colleagues who were involved in the legislative process. Besides the execution of judgments, judicial officers Moldovan can give advice, make statements of facts, serve documents, conciliate parties in a judicial phase and during the enforcement proceedings, and other prerogatives. This new legislative framework has increased their obligations. An internship is mandatory, as well as continuing education for at least eighteen hours per year. A committee was formed to license to practice. This committee consists of representatives of the Chamber of Judicial Officers, representatives from the Department of Justice, academics and judges. The number of judicial officers has been set at one per 22 000 inhabitants. Strict rules have been created on discipline and accountability. These provisions should raise the level of professionalism of judicial

officers and the quality of their work. Following this presentation, the accession of Moldova was adopted unanimously. President Netten warmly congratulated our Moldovan colleagues and welcomed them into the family of the judicial officers of the UIHJ.

The ceremony was followed by another concerning Spain. Dominique Aribaut-Abadie, treasurer of the board of the UIHJ, recalled the history of relations between the Spanish Procuradores and the UIHJ dating back to the eighties, under the aegis of the presidency of Francis Aribaut. In 1993, a charter was signed with the Procuradores. Since 1996, the relationship ceased, to resume in 2001 with the new president of Spain, Juan Carlos Estevez Fernandez Novoa. Since then, Spain participates in all the permanent councils and all events. It becomes a co-opted member of the UIHJ in 2002. Since May 2010, Procuradores function includes the service of documents. This now allows the Procuradores to pretend to become a full member of the UIHJ. On behalf of President Estevez Fernandez Novoa, Luis Ignacio Ortega Alcubierre, vice president of the National Chamber of Procuradores, thanked Dominique Aribaut for hers comments. He outlined the specificities of the profession and the new law that allows its members to serve documents. He said the joy that was his and that of his president to be now a full member of the UIHJ, which would allow for even closer ties and optimal collaboration.

Then the representative of Armenia, Armen Harutyunian, Legal Advisor to the Main Law Enforcement Officer, introduced the enforcement system in force in his country. Finally, David Medyoni, Director of the Enforcement and Collection Authority of Israel, also introduced the system in force in his country.

For an e-justice reality with the judicial officers

Fernando Paulino Pereira then spoke at the invitation of Leo Netten to present the on-going projects of the European Union as regards e-justice. The presentation of the director of e-justice at the Council of the European Union included four parts: the action plan on e-Justice portal, the e-Justice portal itself, the roadmap and the cooperation perspective with the UIHJ. The Action Plan was adopted in 2008 by the Ministers of Justice of the member countries for 2009-2013. A one stop shop for Justice should serve justice and the European citizen, the aim being to consolidate all that relates to justice in terms of training, access to law, and functionality, through the e-Justice portal. The system covers civil, commercial, criminal and administrative matters. The goal is to provide access both to Community and domestic information, legislation and case law. It should enable a citizen of a State to lodge electronically a case at a court of another state, including using video-conferencing. Cooperation between authorities is also at stakes between all legal professionals, through a platform.



Le bureau de l'UIHJ - The board of the UIHJ



Honoré Aggrey, vice-président de l'UIHJ
Honoré Aggrey, Vice-President of the UIHJ



Luis Ignacio Ortega Alcubierre, vice-président
du Conseil des Procuradores

Mr Paulino Pereira said that e-Justice must exist in each state in a decentralized manner, to enable its smooth functioning. The e-Justice portal is on-Line since 16 July 2010. It is available in twenty-two languages of the European Union. Admission is free. It includes four parts: citizens, businesses, Legal practitioners and the Judiciary. The website already contains a directory of notaries and lawyers. Mr Paulino Pereira wished that a directory of the judicial officers will be available in 2011 or very soon after on the website for use by all litigants in the world. A roadmap will implement the action plan. In this roadmap, the Council is working to get online a European order for payment. A pilot project works with two Member States and with France by the end of the year. The service of documents is also concerned. In several Member States, systems are already operational. The intention would be to do a feasibility study in 2013 to provide a system for the service of documents at European level. A third project involves the interconnection of insolvency proceedings in the Member States. To conclude his remarks, Mr. Paulino Pereira said that in 2006 there were many who did not believe in e-justice. In 2008, e-justice has become a reality by adopting the Action Plan. In 2010, the reality of e-Justice is online. E-Justice is a platform that is not only public but also must work with legal professionals whose collaboration and cooperation are needed. *"The work has just begun. We look forward to working with you in full respect of your independence, which for us is very important, and in full cooperation with all of you for a directory in the future, a common platform and contacts for that e-justice a reality with the judicial officers"*. Leo Netten thanked Mr Paulino Pereira for his comments and confirmed the full support of the UIHJ.

An ambitious project that can only be carried out by the UIHJ
Mathieu Chardon then presented the activities report of the UIHJ during the past year, activities which were very rich with over fifty events in which UIHJ participated or organised. Then Roger Dujardin, Vice-President of the UIHJ, gave the floor to Natalie Fricero, professor at the University of Nice-Sophia Antipolis (France), Director of the Institute of Judicial Studies, member of the Scientific Council of the UIHJ, outlined the major aspects of the project of a World Code of enforcement of the UIHJ, which preparation is entrusted to the Scientific Council of the Institute Jacques Isnard of the UIHJ. Professor Fricero justified the creation of this world code considering that it is now time for enforcement law standards and enforcement standards are shared by the whole world. *"These standards convey the basic principles of the rule of law and fundamental rights of creditors and debtors in the context of enforcement proceedings. This ambitious project is necessary and can only be carried out by the UIHJ"* she added.

Professor Fricero believes that, because of its position and its partnerships with international institutions, the UIHJ can reflect on the standards of enforcement that could be universally shared. She also believes that the UIHJ can influence public authorities which pass provisions on enforcement law for these standards to become effective in all countries of the world. Then Natalie Fricero unveiled the strategy to complete the project. This strategy comprises three stages: knowledge, understanding and action. At the term of a very lively presentation, Natalie Fricero concluded that through their actions and partnerships, the UIHJ and the Institute Jacques Isnard can directly influence the development of standards to ensure that these standards are effectively enforced, universally. Roger Dujardin presented his thoughts on the guidelines on the CEPEJ Guidelines on enforcement adopted on 17 December 2009 by the Committee of Ministers of the Council of Europe. Among these, the vice-president of the UIHJ indicated that the guidelines provide that the judicial officer can act as a post judicial mediator. Our colleague noted that the guidelines state that the geographical distribution of judicial officers must ensure the broadest coverage possible for users. Another point is that the judicial officer must be able to explain the contents of the documents he submits to the debtor. In many countries, the judicial officers only serve enforcement writs and not all legal documents. Roger Dujardin noted that in the guidelines it is stated that the judicial officers should be able to serve all judicial and extrajudicial documents. This is exactly what the UIHJ has been recommending for many years. Regarding training, he repeated the words of Professor Ton Jongbloed, member of the Scientific Council of the UIHJ, for whom the judicial officer must have a compulsory initial and continuous training. The Guidelines fully endorse this basic idea. In terms of the multi-field activities of the judicial officer, a project which was presented by the UIHJ at its international congress in Washington in May 2006, Roger Dujardin noted that it was broadly reflected in the CEPEJ document. Regarding access to information, he pointed out that only the judicial officer must have access to information about the debtor's assets. The guidelines include a chapter on tariff, which must be transparent, uniform and proportional to the dispute, with the possibility of a performance fee borne by the creditor. Finally, Vice-President Dujardin said that the guidelines state that timeframes for enforcement are reasonable, in accordance with Article 6.1 of the European Convention on Human Rights.

The dynamic cycle of training

Dionysios Kiriari (Greece), deputy secretary of the board of the UIHJ, raised the issue of training of judicial officers. He recalled that the African colleagues have, through the Training Unit of African judicial officers (Ufohja), two to three training seminars annually. In Europe, the Training days of the judicial officers organized by the UIHJ and the ENP have now a three years existence. Finally, the events organized by the UIHJ allow colleagues to train and learn through different formats. Then he presented the Working Group of the European Commission on training that includes the legal profession of notaries, judges, lawyers and judicial officers. Our colleague was contacted to be part of this working group. The European Commission wishes to make a European inventory of the training of legal professionals to develop an action plan. He announced that a form would be sent to each member of the UIHJ at European level and asked each to respond quickly. *"The more we train, the more activities we can have, and the more activities we can have, the more we have to be trained: this is the dynamic circle of training"* concluded our colleague.

Following him, Françoise Andrieux made a summary of the third training day held in Brussels. She thanked our colleague Roland Meerleer, former member of board of the UIHJ and judicial officer in Brussels, who was in charge of the logistics. The secretary general of the UIHJ said that the day included case law and European legislation ensured by Guillaume Payan, UIHJ consultant and lecturer at the University of Maine (France). The day also included two workshops, one on the European order for payment. Due to the success of this day, this formula will be repeated in Budapest (Hungary) on 7 April 2011 for the 4th Training day.

Honoré Aggrey, Vice-President of the UIHJ, talked in turn about training, through Ufohja, a training tool *"unrivalled in the legal professions."* Ufohja was created by three entities, the UIHJ, the ENP of Paris and the African national chambers of judicial officers. He stressed that one of the objectives of this organization is to train trainers. Trainings of trainers are organized by the ENP of Paris and it is now important to reinforce this training because *"it is necessary that training is available to all judicial officers regardless of where they are."*

Then, Honoré Aggrey thanked Jean Tock Makosso, president of the National Chamber of the Judicial officers of Congo for hosting the 29th Ufohja seminar in Pointe-Noire on 2 and 3 September 2010. He then referred to the 2nd Africa-Europe meeting of judicial officers in Yaoundé (Cameroon) and took the opportunity to pay tribute to Alain Ngongang Sime, president of the National Chamber of Judicial officers of Cameroon, for the excellent organization of this major international event. For the Vice-President of the UIHJ, *"this event has reached all the goals we set ourselves."* Mathieu Chardon added that the UIHJ added to the event by publishing an issue of Juris-Union on the harmonization of the profession of judicial officer in Africa. Leo Netten took the opportunity to ask the presidents of all the continents to contact their authorities to get things done.

An Important step forward for Africa

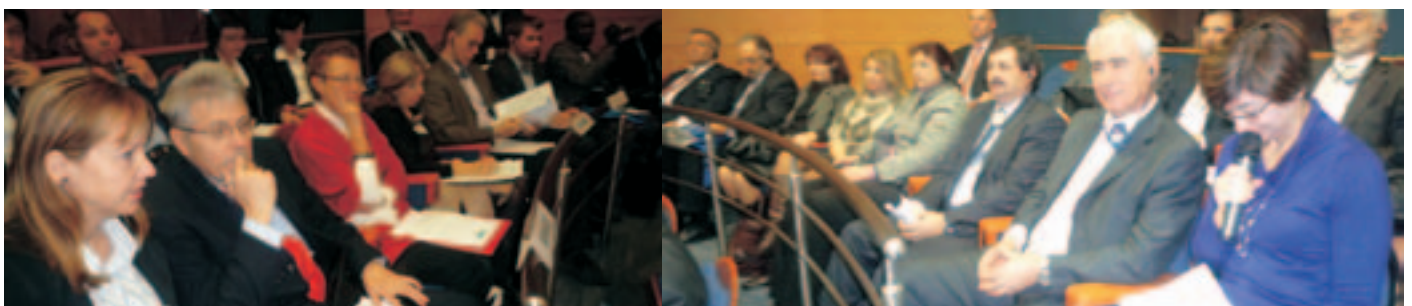
On the issue of the relations with the institutions, Mathieu Chardon evoked the close ties between the UIHJ and the Hague Conference on Private International Law. He recalled that the UIHJ was at the initiative of the creation of the Hague Convention of 15 November 1965 on the service abroad of judicial and extrajudicial documents in civil or commercial matters. 81 countries around the world use this convention which is to be revised. The UIHJ attended the Council on General Affairs of the Hague Conference in The Hague (Netherlands) in April 2010. On this occasion, he indicated that the UIHJ presented its position paper UIHJ on e-Justice and participated in a debate on the future of the 1965 Convention and in particular on the electronic service of documents. On this occasion, Leo Netten proposed the UIHJ to become the certification root authority to allow communication on the electronic service. *"That's why, added President Netten, the electronic directory of judicial officers should*

be designed and that an e-Justice commission was installed within the UIHJ headed by Alain Bobant, a specialist in new technologies and president of the National Federation of Trusted Third Parties". Leo Netten said that the UIHJ is integrated into the Justice Forum since its inception and has participated in several meetings since. Françoise Andrieux mentioned a meeting of 12 March 2010 at the European Commission with Jean-François Junger, Head of Sector DG Information Society and Media and with Alain Bobant on the Pilot A Project. He said that the aim of this project was to work in a consortium of six states, initially on the electronic exchange of information. After the states, other structures were to join the project. It is about developing technical solutions for connecting the judicial systems of different countries. Its duration is three years. Reference groups will be created to test and improve products that have been defined. Ultimately, the solutions should be adopted by all member states. Another meeting was held in June 2010 on the European attachment of bank accounts, on the occasion of the proposed amendment of Regulation (EC) 44/2001 of 22 December 2010 on the recognition and enforcement of judgments. During the meeting, Professor Burkhard Hess, a member of the Scientific Council of the UIHJ, called for an independent instrument of attachment of bank accounts, while urging States to provide in domestic law effective and efficient enforcement. President Netten put forward the UIHJ position paper on this matter, which provides, among other things, that the measure is carried out exclusively by an enforcement officer, with information transmitted to the debtor by this agent. It was generally admitted that the role of judicial officer should be considered in the attachment of bank accounts, in the line of Recommendation Rec (2003) 17 of 9 September 2003 of the Council of Europe on enforcement.

Honoré Aggrey then referred to the appointment that was given to the representatives of the UIHJ with Idrissa Kéré, at the secretariat of the OHADA in Yaoundé during the 2nd Africa-Europe meeting of judicial officers. The uniform act on enforcement procedures is being revised and we should be vigilant to make proposals to the OHADA. Concerning the Economic and Monetary Community of West Africa (UEMOA), which covers eight countries in the area Ohada (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea Bissau, Mali, Niger, Senegal and Togo), contacts were made. A draft regulation on free movement and establishment of judicial officers in the UEMOA zone has been drafted. The Vice-President of the UIHJ said it was a very important step forward for Africa.

The search for greater efficiency

Artur Parfenchikov, Director of the Federal Judicial Officers' Service, chief Judicial Officer of the Russian Federation, presented a comprehensive report of activities. He said the Federal Service of Judicial officers celebrated its 145th anniversary. Mr Parfenchikov recalled that the reform of the Service, which began in 1997, was completed in 2004. Today, the Department's function is





*Armen Harutyunian, conseiller juridique du Service de l'exécution d'Arménie
Armen Harutyunian, Legal Advisor to the Main Law Enforcement Officer of Armenia*



*Natalie Fricero, professeur à l'université de Nice-Sophia Antipolis (France), directrice de l'Institut d'études judiciaires, membre du Conseil scientifique de l'UIHJ
Natalie Fricero, professor at the University of Nice-Sophia Antipolis (France), Director of the Institute of Judicial Studies, member of the Scientific Council of the UIHJ*



Dionysios Kriaris, secrétaire adjoint du bureau de l'UIHJ - Dionysios Kriaris, Deputy Secretary of the board



*Andrea Mascioli, secrétaire de AUGE
Andrea Mascioli, secretary of AUGE*

to ensure the enforcement of justice courts in different orders. It also plays an important role in ensuring the protection of the courts and in matters of crime, in search of evidence and investigations. The total number of employees in the Service is approximately 76,000, spread across the huge territory of the Russian Federation, within 83 territorial authorities. The head of the Federal Service insisted that the focus is on the constant search for greater efficiency of enforcement activities. Finally, Mr Parfenchikov urged his colleagues to participate in the symposium organized by the Federal Service in Kazan in June 2011.

Olof Dahnel (Sweden), Permanent Delegate to the Scandinavian countries, began his report by regretting not having any interesting information on Iceland. As regards Norway, the number of debtor is stable but the number of records increases. The enforcement department employs about 360 people more. A Scandinavian seminar will be held in Bergen 31 August to 3 September 2011. In Finland, a working group work is involved in a project concerning fight against crime. In Denmark, a court reform is underway. The 85 enforcement departments have migrated to the twenty-two district courts. Now, the judicial officers can perform attachment on immovable electronically in the land registry. This applies also to motor vehicles since November 2010. The economic crisis has had the effect of increasing the number of enforcement cases by

30 to 50% over the last two or three years. However, the number of auctions has been falling since the summer. In Sweden, the four enforcement services will merge to reduce costs. A new law on debt relieve will be enforced in 2011. A bill is also underway on the sale of goods over the Internet.

David Walker, Permanent Delegate of the UIHJ for the United Kingdom and Southern Ireland, reported that the recession is affecting the region, including the profession. In Southern Ireland, there is still no contact and the invitation to participate in our permanent council was politely declined. Contacts with Northern Ireland are also unsuccessful for the moment. In England and Wales, the three associations representing the profession "have engaged the services of a PR Company to work collectively with a common policy agenda to engage with the Ministry of Justice for the benefit of all parties concerned". In Scotland, David Walker noted the great success of the permanent council of Glasgow in May 2010. He thanked all those who braved the hackles of the Icelandic volcano to get in the economic capital of Scotland. He told how the Scottish national organization was proud to organise this event. Then our colleague mentioned the new Scottish law on bankruptcy, and the draft reform of the tariff.

The compulsory presence of judicial officers in the awarded public contracts

Fahima Khaldi (Algeria), Secretary General of the National Chamber of Judicial officers of Algeria presented the activity report for the Maghreb region, on behalf of the President of the Chamber, Mohamed Chérif, also deputy treasurer of the board of the UIHJ. In Tunisia, a meeting was held in Djerba. In Morocco, the association representing the judicial officers recently acquired the status of the National Order of the judicial officers, which is a great victory for our colleagues and the profession. Fouganni Abdelaziz was elected to head this organization. Statutes were adopted and the tariff has been reassessed. The fifth session of UIHJ-EuroMed was held in Marrakech on 3 to 5 June 2010. The charter of the Maghreb Union of Judicial Officers has been signed on this occasion, in the presence of Leo Netten. In Algeria, several international conferences were held. In Oran, on 6 and 7 February 2010, the presence of European, African or Asian was important. Many topics were discussed at this symposium. A few days later, a symposium was held in southern Algeria, in Tamanrasset. Regarding new provisions Fahima Khaldi noted the recovery of criminal fines. A law requires the presence of the judicial officer for public contracts. In Egypt, there is talk that the judicial officer become liberal, as mentioned in a draft law expected to be voted on in December 2010. In Libya, the contacts are intense for the country's accession to the Maghreb Union, then to the UIHJ. Finally, a program is planned in Dubai (UAE) and a visit was made recently. Next visit should take place with the President of the UIHJ.

Sue Collins (USA), board member of the UIHJ, then presented her report for the United States of America. Our colleague recalled that two professions are concerned with the service of documents and the enforcement of judgments. The first is the National Association of Professional Process Servers (NAPPS), specifically involved in the service of documents. The second is the National Sheriffs' Association (NSA), which focuses on judicial decisions. Both organizations are members of the UIHJ. There is no significant change in the U.S. NAPPS has a new board and is setting up new actions. A PR Company was contacted to work on the organization's image and a position paper was drafted on electronic service. Our colleague also mentioned the economic crisis that forced some to seek parallel professional activities to those related to the service of documents.

Sheriffs have the same problems. They are paid by the government but budgets are reduced. Some are considering giving up the service of documents or contracting it out. The UIHJ was represented in the final convention of the NSA, which drew nearly 7,000 people. A presentation was made on auctions.

A project that fits into the e-Justice portal

Then a workshop was held on e-Justice. This workshop included Jean-Daniel Lachkar, Alain Bobant and Géraldine Cavaillé, in charge of the EJE project for the French Chamber. President Lachkar thanked President Netten for the support he brings to the project. The French president said the *“project fits perfectly into the e-Justice portal and will be one of its brick”*. The project was conceived two years ago to answer the question arose by the French Chamber to wonder about the future of cross-border enforcement of judgments in Europe. When a creditor obtains a cross-border decision, he naturally addresses to his lawyer, who himself will get in touch with his foreign counterpart. *“Enforcement, which is the heart of our business, could then disappear”* said Jean-Daniel Lachkar for whom the only solution is to establish a platform for exchange between professionals and that is also an information platform for European citizens. *“A court decision has no meaning if it cannot be enforced”* stressed the French president. The implementation of the project representing a cost, the French Chamber has responded to a call for proposals of the European Commission in October 2009 with eight other partners (, Belgium, Germany, Hungary, Italy, Luxembourg, the Netherlands, Poland and Scotland), the aim being to expand the project to all countries of the European Union. The funding which amounts to nearly 500 000 euros, is designed to implement this platform. The heart of the project is a directory that should be extended to all European countries, supported by all interested colleagues. The first part of the directory should be set up in March 2011 and the final directory should be completed by July 2011. *“The whole project is designed to ultimately benefit the litigant,”* concluded Jean-Daniel Lachkar.

Alain Bobant added it is imperative to have a harmonization of technologies, which is a complex task since each has a different system that should be made interoperable. The barriers of multilingualism must also be overcome. Then Géraldine Cavaillé presented the layout of the future EJE website. Leo Netten warmly thanked Jean-Daniel Lachkar and his team as well as those participating in the project.

Jos Uitehag (Netherlands), first quaestor of the Committee of the UIHJ, then gave a detailed account of the activities of the Balkans Enforcement Reform Project (BERP) in which he is particularly involved. This project covers Albania, Bosnia and Herzegovina, Croatia, Kosovo, the Former Yugoslav Republic of Macedonia, Montenegro and Serbia. It is implemented by the Center for International Legal Cooperation (CILC) in cooperation with the UIHJ. For more information, visit: <http://www.berp.info>.

Bernard Menut continued the works with the stage of completion on the renovation of the statutes, it being understood that the next version will be presented at the Permanent Council of the UIHJ in The Hague in June 2011, to be adopted at the occasion of the international congress in Cape Town early May 2012. Then the first vice-president spoke of the enlargement of the UIHJ Committee to better respond to on-going requests of the UIHJ which must meet internationally.

Francoise Andrieux informed the participants of the meeting of the secretaries of various UIHJ-Euros held the same week to harmonize the work. One project



Alain Ngongang Simé, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun, avec Leo Netten - Alain Ngongang Simé, President of the National Chamber of the judicial officers of Cameroon, with Leo Netten

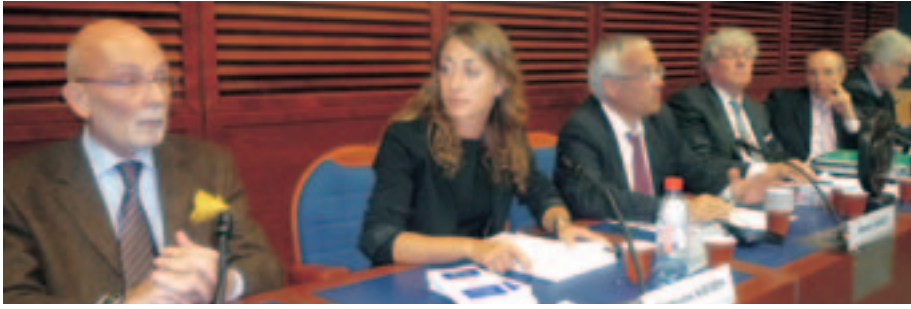


is to invite the various secretaries at each event. Points can be commonly addressed, such as devoting part of the session in the activity of the country, or to their topicality. Jos Uitehag proposed what he has already put in place as part of his activities, that is to say practical enforcement cases submitted to countries. This practice could usefully be put in place within the UIHJ-Euros. As regards UIHJ-EuroNord Jos Uitehag said that this branch of the UIHJ would soon have its website. For UIHJ-EuroDanube, Juraj Podkoniky, its secretary, announced that 2011 would be very eventful with the 5th and 10th anniversaries of the profession of judicial officers in several states in the region: Czech Republic, Estonia and Romania. There were two meetings in 2010 and two are scheduled for 2011.

Fight to defend our common rights

Then the delegations made their interventions. Antonio Kostanov, president of the National Chamber of Judicial Officers of the Former Yugoslav Republic of Macedonia, informed the Permanent Council of the problems arising in his country where, because of the crisis, the tariff of judicial officers has been reduced up to 70%. He indicated his intention to address the Constitutional Court. Bernard Menut immediately responded by stating that the decision was purely political and that the solution to a crisis is not to lower the tariff of a profession. He offered the assistance of the UIHJ.

Dionysios Kriaris mentioned the problems of Greece where the VAT is up to 23% from 1 July 2010. This may cause serious problems in access to justice. He said he had been elected president of the National Chamber of Judicial officers of Greece on 1 May 2010, following President Preketes Efthymios who did not wish to represent. *“The Greeks are pessimistic about the future”* Dionysios Kriaris regretted adding that some positive developments however concern the profession. Thus, the profession is excluded from the Bolkestein directive on services. On e-Justice projects are underway for the electronic service and the National Chamber works tirelessly to ensure that this service



*Pendant l'atelier e-Justice, à gauche : Alain Bobant et Géraldine Cavaillé
During the e-Justice workshop, on the left, Alain Bobant and Géraldine Cavaillé*



*Antonio Kostanov, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de l'ARY-Macédoine
Antonio Kostanov, President of the National Chamber of the judicial officer of ARY-Macedonia*

be made solely by the judicial officers. *"We continue to fight to defend our common rights, because I fear that my country may be used as a Trojan horse for your countries"* said our colleague with concern. President Netten recalled the existence of the position paper of the UIHJ on how judicial officers can help overcome the crisis.

Marek Zembaty, vice president of the National Chamber of Judicial officers of Poland, took the floor to indicate he had been designated to handle relations between the national chamber and the UIHJ, following the election of Jaroslaw Swieczkowski at the head of the chamber. He said that the judicial officers have to bear additional obligations without any financial compensation. The cost of enforcement procedures has been revised downwards and the courts have the option to lower it even further at the request of the debtor. The 1997 law was amended so many times that very little of the original provision remains but rules difficult to implement and often contradictory. There is a 20% increase in the number of offices of judicial officers in two years and this increase is not based on any study or any encrypted need. Leo Netten renewed his offer to travel to Poland to meet the President of the Polish Chamber. *"We can explain why your minister must follow the guidelines on enforcement adopted by the Council of Europe and therefore by Poland,"* said the President of the UIHJ.

Then Andrea Mascioli, representing the Italian Association of Judicial Officers (AUGE), acknowledged that the political situation in his country is unstable. He informed the audience that AUGE has approached a union amongst the ten representing the profession and which comprises about 30% of judicial officers. Representatives of the union said they were not opposed to the liberalization of the profession.

Louis Raymond Maranda (Canada), Board Member of the UIHJ, spoke about the World day of the judicial officer of June 2010 whose theme was alternative dispute resolution. He outlined the various actions undertaken in connection with Haiti, the Czech Republic, Hungary, Cameroon, Benin, Lithuania and Quebec. President Maranda mentioned the project initiated by our colleague André Mathieu to have the World Day of the judicial officer included in the UN calendar. However, to bring this project to the UN, it should be extended to the theme of justice and include all legal professionals. *"If we succeed in completing this project, we will be those who have initiated this worldwide recognition,"* he said.

Belgium, represented by its chairman Bernard Buyse, and Eric Choquet, vice president, explained the project by the Belgian Chamber on the occasion of the World Day. The first annual report of the Belgian Chamber, which was done in

the presence of the Minister of Justice, was to be presented then. Asked by Bernard Menut the cost of such an operation, Eric Choquet said the budget for this massive publicity campaign came up to 15 to 20 000 euros. This report is now on the website of the UIHJ.

Mathieu Chardon then gave information on the UIHJ magazine and on the website, which is under renovation. Adrian Stoica (Romania), Assistant Treasurer's office, spoke about his questionnaire on forced sales of properties and asked each to respond before the end of the year. After the financial report prepared by Jean Christin, former treasurer of the UIHJ, and Dominique Aribaut-Abadie, treasurer, Bernard Menut mentioned that Haiti is facing the consequences of the earthquake that destroyed the capital, Port-au-Prince. He said an assessment needs report of our colleagues would be made, in order to provide adequate support.

The 1st Vice-President of the UIHJ then presented the first stage of his grand project that aims to provide the foundation for a flat fee for the judicial officers. Sue Collins spoke of the Sponsoring Committee she heads. She said there is no advertising in the magazine or the site and that advertisers and sponsors should be found for these media and the seminars organized by UIHJ.

Jos Uitdehaag reminded that the next permanent council would be held in The Hague. This permanent council will correspond with the 10th anniversary of the reform of the profession of judicial officer in the Netherlands. A conference will be organized by the Royal Association of Judicial Officers of the Netherlands to celebrate this event. Mathieu Chardon made a presentation of the on-going work which he is leading for the international congress in Cape Town.

Before closing the permanent council, Leo Netten announced that a mission of the UIHJ would go to Chile in early 2011. He also said that Bernard Menut had recently published a remarkable book on the collection of alimonies in Europe. The last words of President Netten were for the interpreters in the booths and in the amphitheatre, as well as its secretariat and all the participants, wishing everyone a happy holiday. *"I experienced this as a permanent council member of a large family,"* he said.

We could not close this report without again thanking France for its excellent hospitality and for having offered to all delegations a wonderful evening of togetherness, brotherhood and friendship in the splendour of the hotel Salomon de Rothschild in the heart of the so beautiful French capital. At this occasion, President Netten paid homage to Jacques Isnard, as well as René Duperray, former Secretary general of the UIHJ, and Jean Christin, for their great investment in the UIHJ for all these years.